

Formateur(trice) d'ateliers d'arts plastiques

RNCP21710 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	333v
Code(s) ROME	G1202, K2105, B1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

TERRE ET FEU · SIRET : 40448297800040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la formateur trice en arts plastiques contribue au développement de la sensibilité artistique de tout public par la réalisation de formation, de cours et de stages en loisirs créatifs et arts plastiques. Artiste, il/elle bénéficie d'une expertise technique qu'il transmet à une cible élargie. Le formateur en arts plastiques accomplit à cet effet les activités suivantes :

1. La réalisation de formation en loisirs créatifs et en arts plastiques : sur la demande d'une organisation ou sur demande individuelle, le/la formateur/trice en arts plastiques conçoit et met en œuvre des actions de formations (cours, stages, ...) en loisirs créatifs et en arts plastiques (sculpture, peinture, dessin et/ou céramique). Il/elle répond ainsi à un public divers, artistes, amateurs, débutants ou confirmés, adultes et jeunes, dont les objectifs vont de la sensibilisation à la culture artistique et aux disciplines plastiques au perfectionnement ou la découverte d'une technique spécifique. Dans ce cadre, le/la formateur/trice en arts plastiques met en œuvre les actions suivantes :

- conception et préparation de la formation
- animation et évaluation de la formation
- développement de l'activité de formation et structuration de son offre.

2. La conception et la réalisation d'objets et d'œuvres d'art : le/la formateur/trice en arts plastiques est également un/e artiste. En réponse à une commande ou bien sur sa propre motivation personnelle, il/elle conçoit et réalise des objets et œuvres d'art dans une ou plusieurs disciplines artistiques. Il/elle fait évoluer ses œuvres en perfectionnant sa technique (intégration de nouveaux matériaux ou de technologies modernes par exemple). Pour ce faire, il/elle effectue une veille sur les évolutions relatives à sa discipline artistique et analyse d'un œil averti ses productions. Sur une ou plusieurs disciplines plastiques (sculpture, dessin, peinture et céramique), ses activités sont les suivantes :

- création et réalisation d'objets ou d'œuvres d'arts
- analyse de ses productions artistiques
- réalisation d'une veille artistique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Conception et préparation de formation en loisirs créatifs et arts plastiques :

- Définir les objectifs généraux de la formation, en prenant en compte les caractéristiques de la demande et en cernant le profil des participants (artistes amateurs ou professionnels, non-initiés, jeunes et/ou adultes) afin de décliner l'ingénierie pédagogique.
- Décliner les objectifs pédagogiques en cohérence avec les objectifs généraux et les caractéristiques de la formation

afin d'établir la progression attendue des participants.

- Déterminer et organiser les contenus/scénarios pédagogiques (méthodes et techniques pédagogiques, supports) de chaque session afin de favoriser les progressions et de permettre l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Animation et évaluation de formation en loisirs créatifs et arts plastiques

- Organiser matériellement la formation en s'assurant de la disponibilité des moyens et en aménageant l'espace créatif afin d'en garantir le bon déroulement.
- Animer une formation à des fins d'initiation, d'apprentissage ou de perfectionnement en loisirs artistiques ou arts plastiques en adaptant les outils et techniques pédagogiques au public et à leur progression.
- S'assurer de la progression des participants en appréciant régulièrement la qualité de leurs travaux plastiques afin de faciliter leur développement artistique.
- A partir de l'évaluation des objectifs visés, ajuster la formation en adaptant les objectifs et contenus pédagogiques, l'animation ou la méthode, le contenu ou les supports et en tenant compte des évolutions artistiques et pédagogiques.

Développement et structuration de l'offre de formation

- Structurer son projet par la présentation de son offre et la planification d'actions de communication visant à développer son activité professionnelle.

Conception d'œuvres ou d'objets d'art et évolution artistique

- Proposer une œuvre ou un objet d'art (sculpture, dessin, peinture et céramique) en réponse à une demande ou sur motivation personnelle en présentant une esquisse reflétant la thématique, la cohérence artistique et le support choisi.
- Concevoir un objet ou une œuvre d'art conformément au projet initial en utilisant les techniques artistiques et supports adaptés et en faisant preuve de créativité.
- Evaluer sa pratique artistique en analysant ses œuvres et objets d'arts afin d'identifier ses axes de progression.
- Analyser les évolutions artistiques afin d'intégrer à sa pratique de nouvelles technologies et de se perfectionner.

Blocs de compétences

RNCP21710BC01 — Former aux arts plastiques, enseigner différentes techniques de création et développer la sensibilité artistique d'élèves

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

Déterminer des objectifs de cours en arts plastiques,

Adapter des contenus de cours à des profils d'élèves,

Structurer des contenus en fonction des attentes des participants,

Préparer le matériel, aménager les espaces, gérer l'accueil, introduire un cours, gérer le temps et le déroulé du cours,

Présenter des techniques de créations,

Expliquer des processus créatifs,

Accompagner dans l'apprentissage de techniques,

guider dans des réalisations de gestes,

Guider des élèves lors de processus créatifs,

amener des prises de conscience liées à des manières de procéder, expliquer des conséquences sur des œuvres réalisées,

Amener des élèves à libérer leur expression créatrice,

Guider dans des lectures et des analyses d'œuvres en arts plastiques

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle

Préparation et animation de cours en arts plastiques

Modalité de certification

Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 1er

bloc de compétence ;

RNCP21710BC02 — Réaliser des créations originales en arts plastiques, construire et présenter une démarche artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

Formaliser un projet de création en arts plastiques,
créer des œuvres originales en arts plastiques,
sélectionner des techniques de créations d'œuvres en arts plastiques,
Mettre en œuvre des techniques de création d'œuvres en arts plastiques, sélectionner des matières,
travailler des matières en lien avec des effets recherchés,
Réaliser des mises en formes, créer des formes, utiliser et travailler des matériaux,
Réaliser une œuvre artistique à partir d'une démarche artistique,
Présenter et expliquer une démarche artistique,
interpréter des œuvres réalisées,
Travailler la présentation et la scénographie d'œuvres artistiques,
Effectuer une analyse critique d'œuvres en arts plastiques,
Situer des œuvres dans des mouvements et des influences,
Proposer des améliorations/évolutions de créations dans le cadre d'une analyse critique,
Modalités d'évaluation
Mise en situation professionnelle
Réalisation et présentation de créations originales en arts plastiques
Modalité de certification
Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétence ;

RNCP21710BC03 — Structurer des parcours de formation en arts plastiques, évaluer et certifier des compétences acquises

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

Analyser des tendances en termes de créations artistiques,
Rechercher des concepts de cours d'arts plastiques adaptés à des publics, imaginer des formats de cours originaux,
Analyser des profils de publics,
Identifier des attentes liées à des cours en arts plastiques,
Cibler des compétences à acquérir dans le cadre de parcours de formation, sélectionner des contenus et des techniques en lien avec des objectifs d'apprentissages,
Détailler les étapes de parcours de formations,
déterminer des objectifs de cours en arts plastiques,
Sélectionner des techniques d'apprentissages adaptées à des publics, préciser les objectifs et les traduire en compétences à acquérir,
Etablir des fiches de cours, structurer une progression dans un parcours de formation,
Elaborer des logiques d'évaluation adaptées à des parcours de formation, préciser les critères d'évaluations adaptés à des logiques de formation,
Modalités d'évaluation
Mise en situation professionnelle
Conception et présentation d'un parcours de formation en arts plastiques pour un public donné
Modalité de certification
Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétence ;

RNCP21710BC04 — Gérer et développer une activité professionnelle de formateur en arts plastiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif

Analyser des tendances et des évolutions liées à la pratique des arts plastiques,
Définir un positionnement stratégique d'une activité de formateur en arts plastiques,
Sélectionner des types de cours et de formations à proposer,

Structurer des outils de communication et de promotion d'une activité de formateur en arts plastiques,
 Développer un site Internet, exploiter les réseaux sociaux dans le cadre d'activités de promotion d'une activité,
 Présenter une activité,
 mettre en avant une identité d'artistes et des spécificités en termes d'approche, de sensibilité artistique,
 Anticiper des possibilités de développement d'une activité d'artiste/formateur en arts plastiques,
 établir des prévisionnels d'activités, anticiper la rentabilité prévisionnelle d'une activité professionnelle,
 Détailler des prestations commercialisées
 Modalités d'évaluation
 Mise en situation professionnelle
 Présentation d'un projet professionnel de développement d'une activité d'artiste / formateur en arts plastiques
 Modalité de certification
 Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétence ;

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la formateur/trice en arts plastiques exerce son activité au sein des structures suivantes :

- ateliers en arts plastiques, déjà existant ou lui appartenant,
- organisations publiques et privées types médiathèques, établissements d'enseignement artistique ou centres de formation, associations de loisirs artistiques et culturelles ou centres municipaux, maison de retraites (...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Formateur/trice en arts plastiques.

Animateur/trice d'atelier d'arts plastiques.

Artiste formateur/trice en arts plastiques. Animateur/trice de formation en arts plastiques.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 593 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	116 311
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	48 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) U1X93 — Artistes plasticiens V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de 5 personnes : le directeur ou le conseiller technique et pédagogique, deux enseignants Terre et Feu et trois professionnels/les compétents/tes quant au projet professionnel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury sera composé de de 2 membres de Terre et Feu et de 2 experts/tes extérieurs/es dans la spécialité visée, le jury sera présidé par un/e professionnel/le.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6003

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34697

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21710/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	47 042 €
Coût moyen par dossier	1 426 €
Durée moyenne	80 h
Période	01/2020 – 06/2020
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.